

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Ce rapport s'appuie sur les éléments rassemblés par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) avant et pendant la pandémie. Il a pour objet de mettre en lumière les domaines importants pour le travail programmatique de base de l'OIE.

La première partie du rapport décrit la **réponse internationale de l'OIE à la pandémie**. Elle résume les résultats d'un bilan intermédiaire fait par l'OIE pour tirer les enseignements de sa contribution à la réponse pandémique, notamment du service offert à ses Membres, et pour définir la manière de s'améliorer.

La seconde partie met en lumière trois domaines qui ont été identifiés ces dernières années, comme **des points faibles au regard d'une résilience « Une seule santé »**. Pour chacun de ces trois domaines – santé de la faune sauvage, gestion des urgences et durabilité des laboratoires – ce document décrit les lacunes qui ont été identifiées en réunissant et en analysant les preuves. Chaque sous-chapitre décrit également les activités que l'OIE a entreprises pour pallier ces lacunes. En plus de mettre en évidence les besoins en capacités, ce document vise à démontrer la **valeur potentielle des données** pour orienter les choix politiques et améliorer les services fournis, que ces données soient collectées par l'OIE de manière systématique par l'intermédiaire d'**OIE-WAHIS** ou du **Processus PVS**, qu'il s'agisse d'informations publiquement disponibles, ou qu'elles proviennent d'enquêtes et de consultations *ad hoc*.

[[Lire le rapport](#)]

La **Résolution** accompagnant ce Thème technique a été adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE le 27 mai 2021. Elle fournit des recommandations sur ce que l'OIE peut faire pour corriger les vulnérabilités actuelles et atteindre une résilience « Une seule santé ».

[[Lire la Résolution](#)]

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Enseignements tirés de la pandémie, avant et pendant la crise : comment l'OIE peut-elle soutenir les Services vétérinaires pour atteindre la résilience « Une seule santé »

Thème technique présenté au cours de la 88^e Session générale de l'OIE

MOTS-CLÉS

#gestion de l'urgence, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #pandémie, #pérennisation, #résilience, #santé de la faune sauvage, #Session générale de l'OIE, #Thème technique, #Une seule santé.



© Getty Images

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int